

Série statistiques

L'emploi dans le secteur d'assurances en 2008

Introduction	2
1. Le marché belge de l'assurance	3
2. L'emploi dans les entreprises d'assurances	5
2.1 Tendances 2000-2008	5
2.2 Analyse des tendances	9
2.3 Chiffres-clés	11
2.4 Analyse des chiffres-clés par catégorie	13
2.5 Entrées et sorties	15
2.6 Structure du secteur	16
2.7 Contrats à durée déterminée	18
3. Tableaux statistiques	19
3.1. Profil des travailleurs présents le 31 décembre 2008	19
3.2. Profil des travailleurs engagés et ayant quitté en 2008	20
4. Comparaisons entre les pays de l'Europe des 15	24

Introduction

Assuralia consacre une grande attention à l'exploitation des données sur le personnel occupé dans le secteur.

Assuralia rassemble des données sur l'état des ressources humaines dans le secteur de l'assurance en ce qui concerne :

- ▶ l'emploi, dont les données proviennent depuis le début des années 1990 d'une enquête annuelle permettant de recueillir des renseignements individualisés et anonymes sur l'ensemble des travailleurs occupés dans le secteur et sur les mouvements des effectifs du secteur ;
- ▶ les « familles de métiers », afin de dresser l'inventaire des fonctions et des métiers du secteur de l'assurance et de créer un instrument de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- ▶ le niveau de rémunération dans le secteur de l'assurance ; il s'agit d'une étude menée en collaboration avec des partenaires externes, permettant à chaque entreprise d'évaluer les fonctions critiques et sa politique salariale à la lumière des données du marché.

La présente édition de la série spéciale d'Assurinfo est le résultat du traitement des données sur l'emploi complété chaque année par Assuralia et qui suit de près l'évolution de l'emploi et celle des flux de personnels occupés dans le secteur.

Dans cette publication, nous présentons également les différents acteurs qui constituent avec les entreprises d'assurances le décor du secteur de l'assurance et donnons un aperçu des principaux chiffres-clés qui caractérisent l'emploi dans les entreprises d'assurances.

La première partie vise à situer les entreprises d'assurances dans le marché de l'assurance au sens le plus large comprenant les intermédiaires, les courtiers, les agents...

Suit une analyse des chiffres de l'emploi 2008 dans les entreprises d'assurances au sens strict et des principales tendances relevées entre 2000 et 2008. Les tableaux chiffrés sont inclus dans le chapitre suivant.

La dernière partie de l'étude est consacrée à une comparaison des chiffres de l'emploi entre les pays de l'Europe des 15.

1. Le marché belge de l'assurance

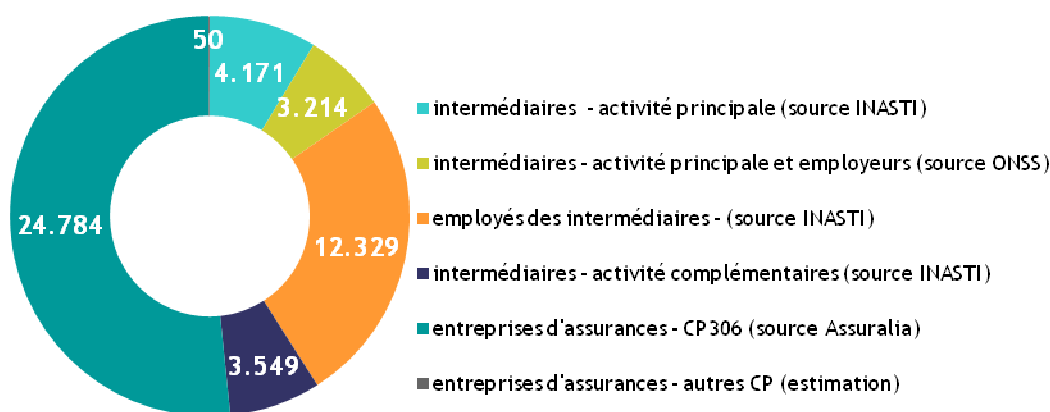
Les entreprises d'assurances ne sont pas seules à occuper le marché belge de l'assurance. Celui-ci comprend également d'autres entreprises ou indépendants qui offrent leurs services aux particuliers et aux entreprises d'assurances.

Au total, le marché belge de l'assurance occupe environ 48.000 personnes. Il s'agit de travailleurs occupés dans des entreprises d'assurances, des agences ou dans le courtage¹ :

- ▶ le personnel occupé dans les entreprises d'assurances qui relèvent de la compétence de la Commission paritaire 306 ;²
- ▶ les intermédiaires (agents et courtiers) qui sont généralement indépendants ;
- ▶ le personnel occupé dans les bureaux de courtage ou les agences d'assurances ;^{3 4}
- ▶ les entreprises d'assurances qui ne relèvent pas de la compétence de la Commission paritaire 306 occupent selon les estimations une cinquantaine de personnes.

La répartition des +/- 48.000 professionnels de l'assurance s'effectue comme suit :

Graphique 1 Répartition des professionnels de l'assurance sur le marché belge de l'assurance



Sources : ONSS-INASTI : Chiffres 2007
Assuralia : Chiffres 2008

Le nombre d'emplois qu'offre l'industrie de l'assurance, considérée au sens large, représente 2% du nombre total des travailleurs employés dans le secteur privé.

¹ L'assurance fournit cependant du travail à d'autres catégories de personnes dont le nombre précis est inconnu :

- les personnes qui effectuent des opérations d'assurance, mais qui travaillent dans une banque (« bancassurance »). Ces personnes relèvent de la Commission paritaire n° 310 : Assuralia ne dispose pas de chiffres détaillés à cet égard ;
- le personnel travaillant pour le secteur par le biais de l'outsourcing comme les gestionnaires financiers externes, les sociétés spécialisées dans la gestion de sinistres pour compte d'autrui, les informaticiens, les services de catering, les entreprises de nettoyage, ... ;
- enfin, l'assurance fait appel à de nombreux mandataires dans le cadre de missions d'expertise, tant à la souscription que lors du règlement de sinistres.

² Les travailleurs des entreprises d'assurances constituent le cœur même de l'étude d'Assuralia (et ce à partir du point 2).

³ Ces entreprises relèvent de la Commission paritaire n° 307.

⁴ Les agences qui représentent des compagnies étrangères en Belgique (agents généraux ou « underwriters ») relèvent également de cette catégorie.

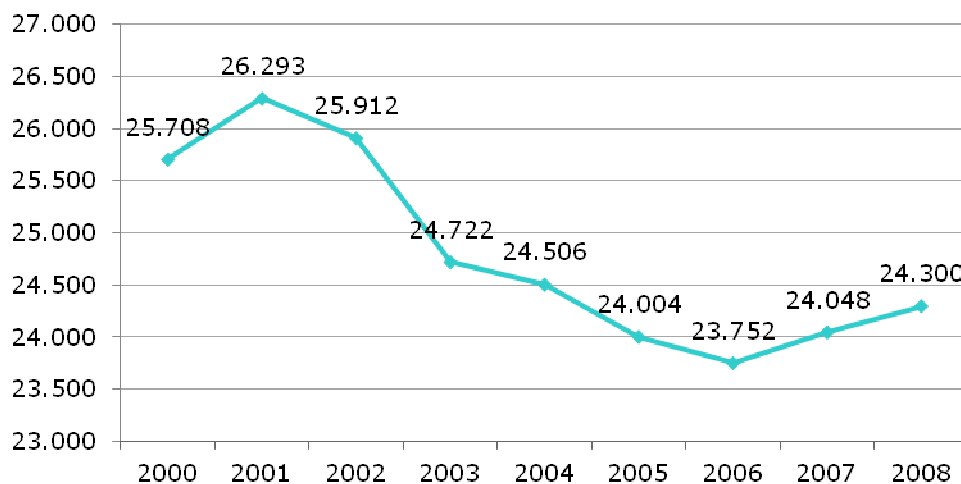
Dans ce graphique, l'emploi dans le secteur de l'assurance est exprimé en nombre moyen de travailleurs au cours de l'année 2008. Ce calcul tient compte des différentes formes de contrats de travail, tant les contrats à durée indéterminée que les contrats à durée déterminée. Comme les contrats à durée déterminée sont fréquemment conclus pour une durée égale ou inférieure à 6 mois, le nombre moyen de travailleurs au cours de l'année civile donne une idée plus précise que le nombre de travailleurs qui étaient en service au 31 décembre.

2. L'emploi dans les entreprises d'assurances⁵

2.1. Tendances 2000-2008

L'emploi a fortement baissé, mais la tendance s'inverse en 2007/2008

Graphique 2 Nombre de travailleurs sous contrat à durée indéterminée
(Situation au 31.12)



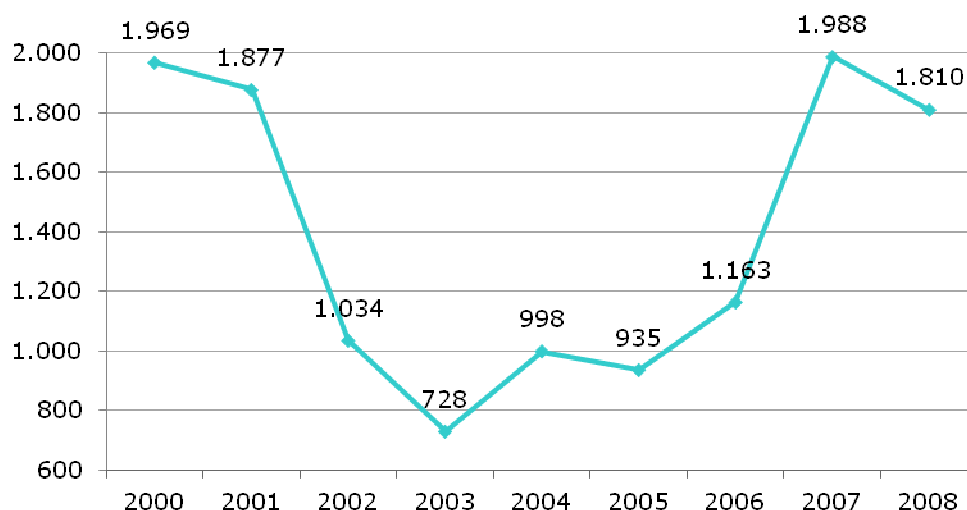
Source : Calculs Assuralia

Au 31 décembre 2008, les entreprises d'assurances employaient 24.300 personnes sous contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Ce chiffre correspond à une augmentation de 1% par rapport à 2007.

⁵ Les statistiques reprises dans le présent chapitre concernent uniquement le personnel occupé dans les entreprises d'assurances qui tombent dans le champ d'application de la Commission paritaire 306. Cette Commission paritaire a été créée par arrêté royal du 9 février 1971 qui décrit son champ d'application comme suit : « Les compagnies d'assurances à prime fixe et les compagnies d'assurances mutuelles, tant les sièges de compagnies étrangères établis en Belgique que les compagnies belges ».

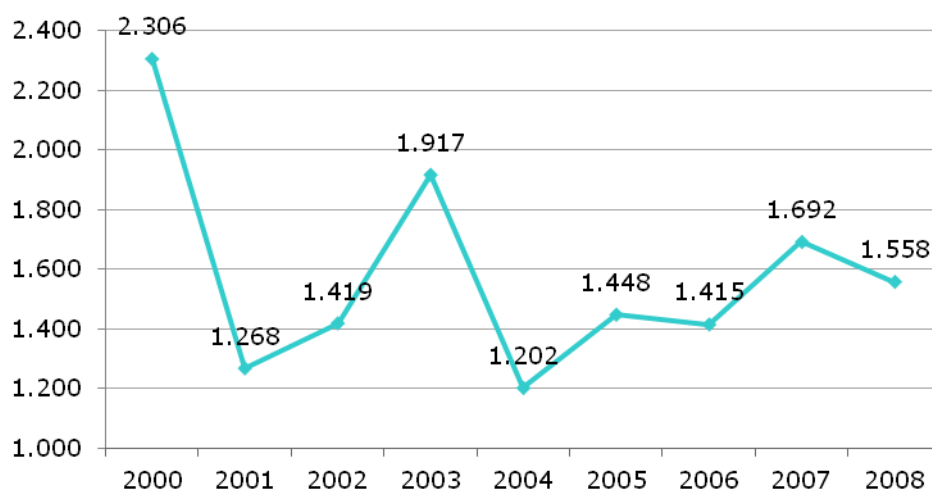
Le nombre d'engagements atteint de nouveau son niveau de 2000 et de 2001, évolution variable du nombre de départs

Graphique 3 Nombre d'engagements sous contrat à durée indéterminée



Source : Calculs Assuralia

Graphique 4 Nombre de travailleurs sous contrat à durée indéterminée qui ont quitté une entreprise d'assurances



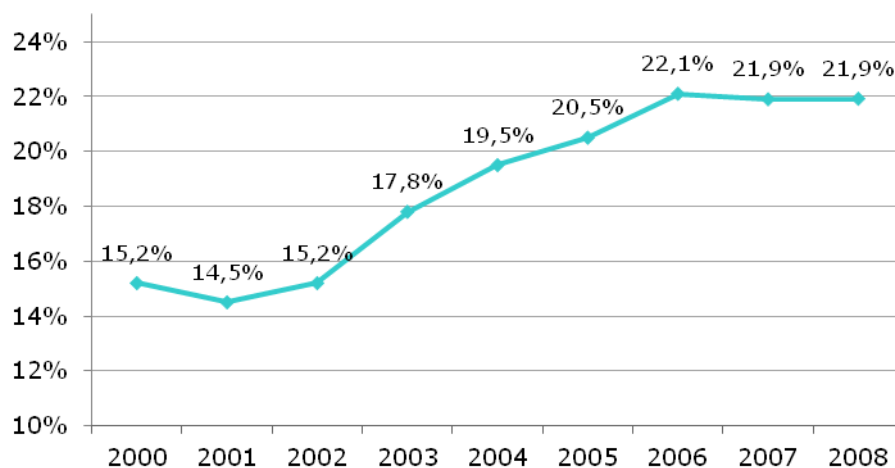
Source : Calculs Assuralia

En 2008, 1.810 personnes ont été engagées sous CDI, tandis que 1.558 personnes ont quitté une entreprise d'assurances dans le courant de cette même année⁶. Les répercussions de la crise financière et économique des années 2001-2003 sont toujours perceptibles dans les graphiques.

⁶ Il est possible qu'un certain nombre de travailleurs soit réengagé dans une autre entreprise d'assurances, cf. analyses infra.

On semble assister à la fin de la hausse du nombre de travailleurs à temps partiel

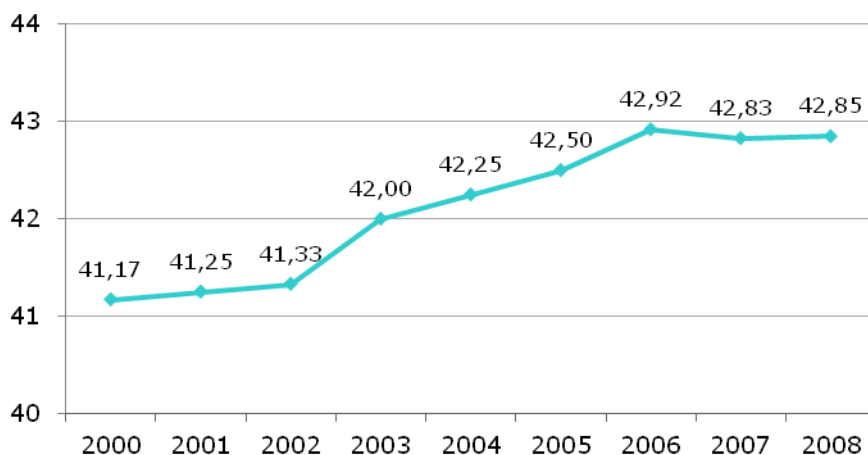
Graphique 5 Nombre de travailleurs à temps partiel sous contrat à durée indéterminée
(en % du total du nombre de travailleurs)



Source : Calculs Assuralia

Le travail à temps partiel a fortement augmenté entre 2002 et 2006. Entre 2000 et 2002, le nombre de travailleurs à temps partiel fluctuait autour de 15%. En 2006, ce pourcentage était monté à 22,1%. Depuis lors, le travail à temps partiel semble stagner : 21,9% des travailleurs étaient occupés à temps partiel en 2008⁷.

⁷ Qu'il s'agisse d'un contrat de travail à temps partiel ou d'une forme de crédit-temps (réduction des prestations à mi-temps ou d'1/5).

L'âge moyen des travailleurs continuera-t-il d'augmenter ?**Graphique 6****Age moyen des travailleurs sous contrat à durée indéterminée**

Source : Calculs Assuralia

On peut distinguer trois phases d'évolution durant la période de 2000 à 2008. Jusqu'en 2002, l'âge moyen des travailleurs a connu une légère hausse pour s'établir à environ 41 ans et 3 mois. Entre 2002 et 2006, le secteur s'est caractérisé par un vieillissement continu : l'âge moyen a connu une hausse importante pour atteindre presque 43 ans. Cette évolution s'explique en premier lieu par le recul du nombre d'engagements. Depuis 2006, l'âge moyen des travailleurs n'a pratiquement pas augmenté et fluctue autour de 42 ans et 10 mois.

2.2. Analyse des tendances 2000-2008

Le nombre de travailleurs est de nouveau en hausse en 2007 et 2008 après la baisse continue observée entre 2000 et 2006

Depuis 2000, le niveau de l'emploi n'avait cessé de diminuer. En 2007 et 2008, cette tendance s'est renversée puisque l'on note une hausse de respectivement 1,2% et 1%.

L'une des explications de la diminution intervenue entre 2000 et 2006 pourrait-elle se trouver dans le vaste mouvement de fusions et d'absorptions ? Au cours de cette période, un grand nombre d'entreprises⁸ ont connu une, voire plusieurs fusion(s) ou absorption(s).

L'emploi de ces entreprises représentait encore 16.048 travailleurs en 2000 alors qu'en 2006 elles ne comptabilisaient plus que 14.352 travailleurs.

Cette diminution de 1.696 travailleurs représente 87% (!) de la réduction totale du marché pour ces mêmes années, tandis qu'elle ne représentait qu'à peine 6,6% de l'effectif de personnel en 2000.

Les engagements sont en hausse, les départs se stabilisent

Une réaction des entreprises face à la crise financière de 2002-2003 a été de ralentir les engagements. Depuis 2004, ceux-ci sont repartis à la hausse. Dans le même temps, le nombre de personnes ayant quitté une entreprise a sensiblement augmenté durant ces deux années de crise.

L'effet cumulé de ces deux mouvements a contribué à faire chuter l'effectif de personnel global.

En 2007 et 2008, le nombre d'engagements a de nouveau augmenté pour atteindre le niveau des années 2000 et 2001, tandis que le nombre de départs s'est stabilisé. Les deux mouvements ont entraîné une légère croissance de l'emploi en 2007 et en 2008.

Toujours plus de travailleurs à temps partiel

Les régimes à temps partiel ont le vent en poupe et de plus en plus d'hommes y ont recours également (étant donné que le processus de féminisation est inférieur à la croissance du travail à temps partiel)⁹.

Depuis 2007, l'occupation à temps partiel connaît une stagnation en termes relatifs : 21,9% en 2007 et 2008 contre 22,1% en 2006. En chiffres absolus, le nombre de travailleurs à temps partiel est passé de 5.255 en 2007 à 5.321 en 2008.

Les études¹⁰ montrent que le régime à temps partiel correspond dans une grande majorité de cas à un libre choix par les personnes. Cette volonté correspond sans doute à la recherche d'un équilibre entre vie privée et activités professionnelles.

⁸ Dont AG, Fortis Banque, Fortis Insurance Belgium, AGF (devenue Allianz), Assubel, Apra, AXA Belgium, CGU, Delta Lloyd, Dexia, De Nederlandsche, Les AP, Fortis ING, Mauretus, Naviga, P&V, RVS, Vivium, Winterthur, Zurich, ...

⁹ Cf. les profils par catégorie, point 2.4.

¹⁰ Enquête sur les forces de travail, SPF Economie.

L'âge moyen des travailleurs continue d'augmenter

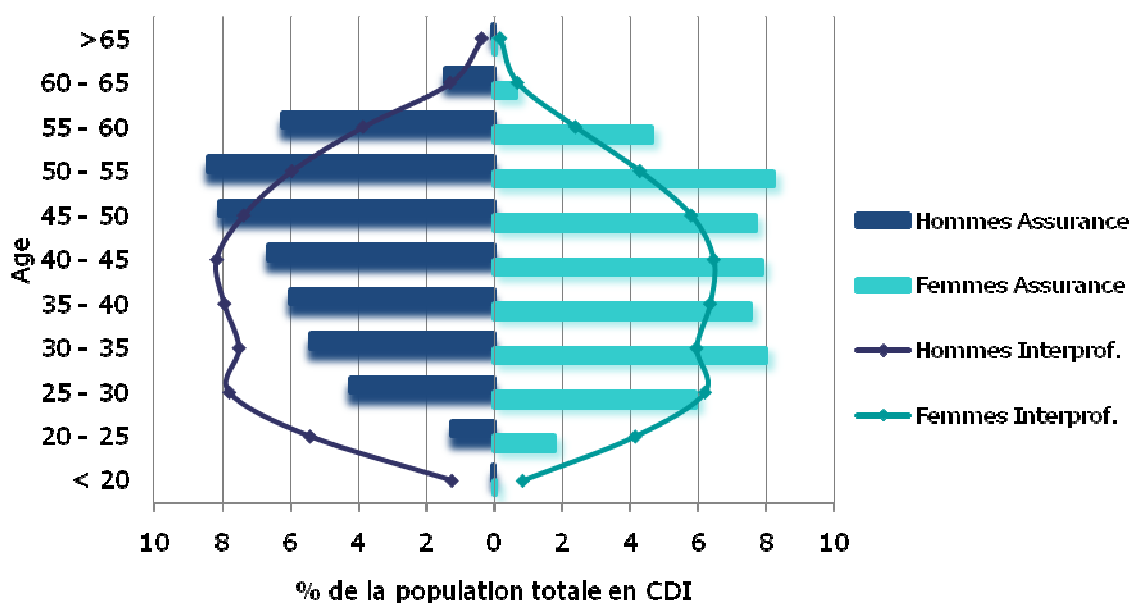
Le secteur de l'assurance vieillit : l'âge moyen frôle les 43 ans et la pyramide des âges indique clairement que le secteur a intérêt à se préoccuper de la gestion des compétences dans une optique prévisionnelle. En outre, un salarié sur trois atteindra l'âge de 60 ans d'ici 2015, dont près de 30% de cadres.

Ce phénomène du vieillissement est également soutenu par le constat suivant : l'âge moyen des personnes qui quittent l'entreprise (42 ans et 2 mois) est inférieur à l'âge moyen des personnes en place dans l'entreprise (42 ans et 10 mois), ce qui accélère automatiquement le vieillissement. Ce phénomène s'est cependant ralenti en 2008 par rapport à 2006 et 2007.

Si le secteur engage évidemment des jeunes (âge moyen de 32 ans et 4 mois), leur nombre était insuffisant entre 2002 et 2006 pour inverser la tendance. L'âge moyen des travailleurs des entreprises d'assurances a augmenté de 4 à 5 mois chaque année au cours de cette période !

Graphique 7

Pyramide des âges des travailleurs secteur de l'assurance (2008) vs interprofessionnel (2008)



Source: Calculs Assuralia

Cela signifie que :

- par rapport à la population totale des travailleurs en CDI, la tranche des 50-55 ans représente 16,6% (8,2% de femmes et 8,4% d'hommes) ;
- la tranche 30-35 ans représente 13,4% (dont 8% de femmes et 5,4% d'hommes).

Une proportion importante de la population dans les entreprises d'assurances se situe au-delà de 45 ans. Cette concentration est d'ailleurs plus importante dans notre secteur qu'au niveau interprofessionnel.

2.3. Chiffres-clés

Contrats à durée déterminée (CDD), contrats à durée indéterminée (CDI) et équivalent temps plein (FTE)

- Aperçu du nombre de contrats à durée indéterminée au 31.12.2008¹¹ :

Tableau 1 Aperçu du nombre de contrats à durée indéterminée au 31.12.2008

	<i>Temps plein</i>	<i>Temps partiel</i>	<i>Total</i>
Hommes	10.902	751	11.653
Femmes	8.077	4.570	12.647
Total	18.979	5.321	24.300

- Nombre de contrats à durée temporaire conclus pendant l'année 2008¹² :

Tableau 2 Nombre de contrats à durée temporaire pendant l'année 2008

Type de contrat	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Totaux</i>
Durée déterminée	381	653	1.034
Etudiants	616	777	1.393
Total	997	1.430	2.427

- Nombre moyen¹³ de travailleurs et d'équivalent temps plein (FTE¹⁴) :

Tableau 3 Nombre moyen de travailleurs et d'équivalent temps plein (FTE)

Total (CDI+CDD)	<i>Temps plein</i>	<i>Temps partiel</i>	<i>FTE</i>
24.784	19.408	5.376	23.338

Si l'on exprime l'emploi en équivalent temps plein, son évolution diffère de celle de l'emploi exprimé en nombre de travailleurs. Les chiffres suivants illustrent cette évolution différente. Entre 2000 et 2006, l'emploi exprimé en équivalent temps plein a diminué plus rapidement que l'emploi exprimé en nombre de travailleurs sous contrat de travail à durée indéterminée : diminution de 10,1% des FTE contre une diminution de 6,5% des CDI. L'explication provient incontestablement de l'augmentation du nombre de temps partiel.

¹¹ Les nombres cités sont des chiffres absolus observés à une date fixe (31 décembre), non ramenés à un équivalent temps plein.

¹² Pour les contrats à durée déterminée, le nombre de contrats de travail **pendant** l'année observée donne une image plus correcte que le nombre observé seulement à la date du 31 décembre. Les contrats à durée temporaire sont commentés au point 2.7. de la présente étude.

¹³ Quel que soit le type de contrat de travail : soit de durée indéterminée, soit de durée déterminée. Comme les contrats à durée déterminée sont fréquemment conclus pour une durée égale ou inférieure à 6 mois, le nombre moyen de travailleurs au cours de l'année civile donne une idée plus précise que le nombre de travailleurs qui étaient en service au 31 décembre.

¹⁴ FTE = Full Time Equivalent (équivalent temps plein).

Evolution 2000-2008 des contrats à durée indéterminée**Tableau 4****Evolution 2000-2008**

	31.12.2000	31.12.2008	
Nombre de CDI	25.708	24.300	↘
Femmes	48,2%	52,0%	↗
Temps partiel	15,2%	21,9%	↗
FTE	24.574	23.338	↘
Répartition par catégorie			
exécution	61,0%	60,9%	=
cadre	25,3%	29,0%	↗
direction	2,7%	3,6%	↗
inspecteurs	7,0%	5,6%	↘
agents	2,6%	0,3%	↘
ouvriers	1,4%	0,6%	↘
Age moyen	41 ans et 2 mois	42 ans en 10 mois	↗
Ancienneté moyenne	15 ans	15 ans et 5 mois	↗
Formation universitaire et supérieure	51,4%	61,4%	↗

2.4. Analyse des chiffres-clés par catégorie

Selon la convention collective de travail sectorielle¹⁵, le personnel des entreprises d'assurances se répartit selon six catégories (classées par ordre d'importance numérique)¹⁶ :

- ▶ le personnel d'exécution (5 sous-catégories),
- ▶ les cadres (3 sous-catégories),
- ▶ les inspecteurs (4 sous-catégories),
- ▶ les agents salariés (par opposition aux agents indépendants),
- ▶ les membres de la direction et
- ▶ les ouvriers.

Evolution entre 2000 et 2008 quant aux catégories professionnelles

- ▶ Le nombre de cadres (de 25,3% à 29,0%) et de personnel de direction (de 2,7% à 3,6%) est en hausse.
- ▶ La proportion de personnel exécutif est relativement stable sur les sept dernières années, contrairement à ce que l'on pourrait penser (61% en 2000 par rapport à 60,9% en 2008).
- ▶ La part des fonctions commerciales régresse (de 9,6% en 2000 à 5,9% en 2008 pour les inspecteurs et les agents confondus). Toutefois, un revirement apparaît ici. Le nombre d'inspecteurs a légèrement augmenté par rapport à 2007 (5,6% en 2008 contre 5,4% en 2007).

Evolution 2000-2008 quant à la féminisation du personnel

Tableau 5 Evolution du nombre de travailleurs féminins (en fonction du total)

	2000	2008
Personnel d'exécution	62,0%	63,8%
Cadres	32,7%	39,3%
Inspecteurs	5,6%	12,3%
Direction	12,8%	21,9%

Malgré le fait que les entreprises recrutent plus d'hommes, le secteur se féminise.

Ceci résulte en partie du fait que les hommes et les femmes ont des comportements différents quant à leur carrière : l'homme privilégie le turn-over (le profil-type de la personne qui quitte une entreprise est un homme¹⁷), les femmes sont plus fidèles à leur entreprise...

Les femmes ont dépassé le cap des 50% depuis l'année 2003 et l'on peut émettre l'hypothèse réaliste que, dans l'assurance, la part du travail féminin continuera d'aller croissant dans les années à venir. Actuellement, presque 4 cadres sur 10 sont des femmes (28% en 1996, 39,3% en 2008) : la parité hommes-femmes approche pas à pas chez les cadres. Au niveau de la direction, 1 directeur sur 5 est une femme.

En outre, dans le cadre de la politique de diversité, le mouvement de féminisation est soutenu par des projets internes aux entreprises qui préparent et favorisent la promotion des femmes à des postes de responsabilité.¹⁸

¹⁵ CCT du 19.02.1979 relative aux conditions de travail et de rémunération, arrêté royal du 13 février 1980, Moniteur belge du 4 juin 1980.

¹⁶ La reprise d'une personne dans l'une ou l'autre catégorie se fait sur la base de la fonction exercée. La CCT énumère ces fonctions et les répartit en différentes catégories.

¹⁷ Cf. infra point 2.5.

Evolution 2000-2008 quant au diplôme le plus fréquemment rencontré¹⁹

Tableau 6 Evolution du niveau de formation le plus fréquemment rencontré (en fonction du total)

	2000	2008
Personnel d'exécution	Secondaire: 38,3%	Supérieur : 41,1%
Cadres	Universitaire : 45,9%	Universitaire : 47,1%
Inspecteurs	Universitaire : 33,4%	Supérieur : 37,7%
Direction	Universitaire : 80,6%	Universitaire : 76,8%

Au total en 2008, 61,4% des travailleurs possédaient un diplôme d'études supérieures ou universitaires.

Le taux des possesseurs d'un niveau élevé de formation (études supérieures pour le personnel exécutif, universitaire pour les cadres) se renforce, notamment en raison des départs à la pension ou à la prépension de personnes moins diplômées et remplacées par des personnes disposant d'une formation de départ plus élevée. Cette tendance est plus marquée pour le personnel d'exécution et les inspecteurs que pour les cadres.

Toutefois, le mouvement constaté au niveau de la direction est surprenant.

Evolution 2000-2008 du travail à temps partiel²⁰

Tableau 7 Evolution du nombre de travailleurs à temps partiel (en fonction du total)

	2000		2008	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Personnel d'exécution	3,5%	32,6%	9,8%	40,9%
Cadres	2,0%	14,8%	4,6%	25,5%
Inspecteurs	1,3%	3,3%	1,8%	9,9%
Direction	4,0%	13,8%	3,7%	11,4%

Même si le temps partiel reste majoritairement utilisé par les femmes, les hommes semblent progressivement y avoir recours (9,8% des hommes sont à temps partiel pour le personnel d'exécution). Une femme cadre sur quatre travaille à temps partiel. En tout cas, le temps partiel a le vent en poupe, à l'exception des fonctions de direction...

¹⁸ Pour info, cf. « La diversité vit dans les entreprises », article de l'exergue d'Assurinfo n° 36 du 15 novembre 2007.

¹⁹ Les niveaux de formation se répartissent comme suit :

- études universitaires ou supérieures de type long (= « université ») ;
- études supérieures de type court, par exemple graduat, régendat, candidature (= « supérieur ») ;
- études secondaires supérieures (= « secondaire ») ;
- études secondaires inférieures (= « inférieur »).

²⁰ Qu'il s'agisse d'un contrat de travail dont le régime est temps partiel ou d'une réduction des prestations sous forme de crédit-temps.

2.5. Entrées et sorties

Chiffres et évolution

Cet aperçu donne l'évolution du nombre de travailleurs sous contrat de travail à durée indéterminée pour la période du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2008. Cette évolution est le résultat du nombre de **recrutements** (+1.810 travailleurs) et du nombre de **départs**²¹ (-1.558 travailleurs) pendant la période considérée.

Tableau 8 Evolution de l'effectif de personnel total

<i>Présents au 31.12.2007</i>	<i>Engagés en 2008</i>	<i>Sortis en 2008</i>	<i>Présents au 31.12.2008</i>
24.048	1.810	1.558	24.300
<i>Evolution 2007- 2008</i>	-	-	+

Au 31 décembre 2008, les entreprises d'assurances employaient 24.300 personnes sous contrat de travail à durée indéterminée (CDI). Ce chiffre correspond à une augmentation de 1 % par rapport à 2007.

Tant le nombre de travailleurs engagés en 2008 que le nombre de départs en 2008 ont diminué par rapport à 2007.

Profil-type des personnes recrutées et des personnes ayant quitté l'entreprise

Le profil-type d'une personne engagée en 2008 correspond à

- ▶ une femme
- ▶ personnel d'exécution (catégorie barémique E4A)
- ▶ d'environ 31,9 ans.

Le profil-type d'un travailleur qui a quitté une entreprise d'assurances en 2008 est

- ▶ un homme
- ▶ personnel d'exécution (catégorie barémique E4A)
- ▶ d'environ 42,8 ans
- ▶ d'une ancienneté de 13,4 ans.²²

²¹ Une partie de ces travailleurs retrouvera sans doute du travail dans le secteur, mais Assuralia ne dispose pas des chiffres portant sur ces glissements « intrasectoriels ».

²² Cf. analyse au point 2.4 a.

2.6. Structure du secteur

Evolution quant à la taille des entreprises et au personnel occupé

Quelque 120 entreprises d'assurances sont actives sur le marché belge. Trois-quarts environ de ces entreprises occupent du personnel. Le quart restant est actif sur le marché belge de l'assurance, mais n'occupe pas du personnel.²³

Tableau 9 Evolution quant à la taille des entreprises et au personnel occupé

Taille de l'entreprise	2000		2008	
	Nombre d'entreprises	% de l'emploi total	Nombre d'entreprises	% de l'emploi total
<50 travailleurs	60	4,1%	38	3,4%
50-150 travailleurs	30	10,7%	19	7,4%
150-500 travailleurs	12	13,1%	16	19,0%
>500 travailleurs	14	72,1%	9	70,2%

La grande majorité des travailleurs est occupée dans des entreprises comptant plus de 500 personnes (70,2%). Cependant, cette proportion diminue légèrement ces huit dernières années alors que la part des entreprises occupant entre 150 et 500 travailleurs s'accroît sensiblement (presque 20% en 2008).

²³ Il s'agit le plus souvent d'entreprises d'assurances étrangères pour lesquelles les grandes agences interviennent comme représentant légal. La Commission paritaire 307 est compétente pour ces agences ou souscripteurs.

Le « top 20 » des groupes en matière d'emploi

Tableau 10 Personnel occupé dans les entreprises et parts de marché en % de l'encaissement

Rang	Variation de rang à l'égard de 2007	Groupe	Nombre de travailleurs	Secteur (%)	Encaissement Non-Vie	Encaissement Vie	Encaissement total
1	-	AXA/Winterthur	5.188	21,3%	21,8%	13,2%	16,1%
2	-	Fortis	4.336	17,8%	17,2%	25,0%	22,3%
3	-	Ethias	2.183	9,0%	13,3%	12,2%	12,6%
4	+1	KBC	2.183	9,0%	9,4%	13,7%	12,2%
5	-	P&V	1.663	6,8%	6,1%	3,7%	4,5%
6	-	Allianz	1.416	5,8%	4,2%	3,3%	3,6%
7	-	Dexia	1.143	4,7%	4,3%	12,2%	9,5%
8	-	Mercator	753	3,1%	3,6%	0,7%	1,7%
9	+1	Ergo	704	2,9%	4,0%	1,3%	2,2%
10	-1	Generali	674	2,8%	1,9%	2,6%	2,4%
11	-	Delta Lloyd / Swiss Life	613	2,5%	0,6%	3,5%	2,5%
12	-	Fédérale	606	2,5%	2,0%	0,6%	1,1%
13	-	Atradius	425	1,7%	0,7%	0,0%	0,2%
14	-	ING	327	1,3%	0,7%	4,9%	3,5%
15	+1	Inter Partner Assistance	232	1,0%	0,5%	0,0%	0,2%
16	-1	Mensura	196	0,8%	1,7%	0,0%	0,6%
17	-	Avéro	173	0,7%	1,3%	0,0%	0,4%
18	+2	Nationale Suisse	163	0,7%	0,8%	0,1%	0,4%
19	-	AIG	124	0,5%	1,2%	0,0%	0,4%
20	-2	Argenta	120	0,5%	0,8%	0,9%	0,8%
TOTAL			23.222	95,56%			

L'hypothèse selon laquelle la branche non-vie connaît un coefficient de travail plus fort que la branche vie (pour un même niveau de prime, la branche non-vie nécessite davantage d'emploi) se vérifie en général.

2.7. Contrats à durée déterminée

Chiffres et évolution

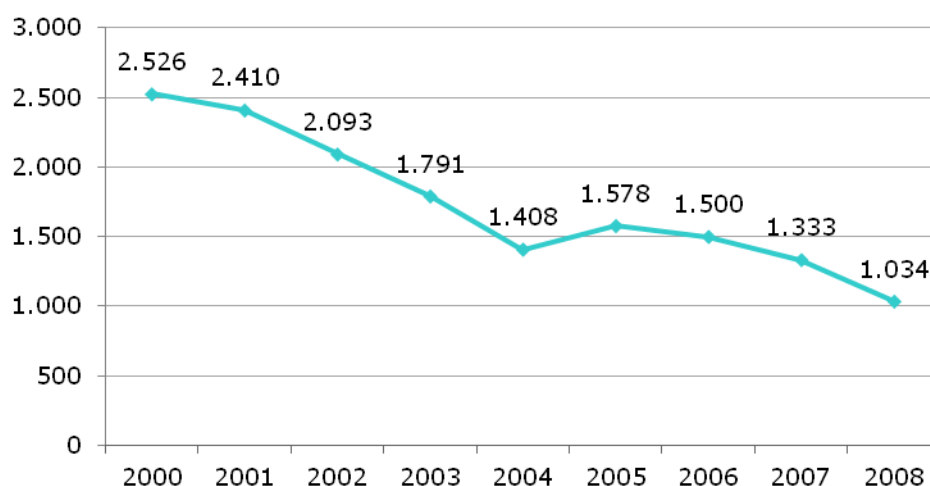
Tableau 11 Types de contrats à durée déterminée en 2008

	Nombre total de travailleurs	Hommes	Femmes
Durée déterminée	1.034	381	653
Etudiants	1.393	616	777

Les entreprises d'assurances ont de moins en moins recours à des contrats à durée déterminée (CDD) : entre 2000 et 2008 le nombre annuel de CDD a diminué de plus de 50%.

Graphique 8

Nombre d'engagements sous contrat à durée déterminée



Source : Calculs Assuralia

Causes de recours à des contrats à durée déterminée

Les contrats à durée déterminée sont généralement conclus pour le remplacement de travailleurs qui bénéficient d'un congé parental ou d'un crédit-temps.

Les assureurs assistance emploient de nombreux CDD, principalement en période de vacances. Presque 30% du nombre total des travailleurs des sociétés d'assistance sont engagés sous CDD contre 3,2% chez les autres assureurs.

Le profil-type des travailleurs sous contrat à durée déterminée

Tableau 12 Le profil-type des travailleurs sous contrat à durée déterminée

	% femmes	âge moyen	Niveau de formation le plus courant	% temps partiel
Durée déterminée	63,2%	29 ans et 1 mois	supérieur 53,5 %	13,5%
Etudiants	55,8%	22 ans	-	-

3. Tableaux des statistiques²⁴

3.1. Profil des travailleurs présents le 31 décembre 2008

Tableau 13 Profil des travailleurs présents le 31.12.2008

	<i>HOMMES</i>	<i>FEMMES</i>	<i>TOTAL</i>
Nombre de travailleurs	11.653	12.647	24.300
dont temps partiel	751	4.570	5.321
Employés - personnel d'exécution			
1ère catégorie	44	44	88
2e catégorie	393	721	1.114
3e catégorie	885	1.872	2.757
4e catégorie A	1.814	3.556	5.370
4e catégorie B	2.213	3.251	5.464
Total	5.349	9.444	14.793
Cadres			
Catégorie 1	1.468	1.229	2.697
Catégorie 2	1.503	955	2.458
Catégorie 3	1.304	579	1.883
Total	4.275	2.763	7.038
Inspecteurs			
1ère catégorie	281	44	325
2e catégorie	269	53	322
3e catégorie	317	47	364
4e catégorie	337	25	362
Total	1.204	169	1.373
Agents			
Agents	61	10	71
Agents généraux	1	2	3
Total	62	12	74
Direction			
Total	683	192	875
Ouvriers			
Total	80	67	147
Age	44 ans	41 ans et 9 mois	42 ans et 10 mois
Ancienneté	15 ans et 5 mois	15 ans et 5 mois	15 ans et 5 mois

²⁴ Cette partie concerne exclusivement les CDI.

3.2. Profil des travailleurs engagés et ayant quitté en 2008

Tableau 14 Profil des travailleurs engagés en 2008

	<i>HOMMES</i>	<i>FEMMES</i>	<i>TOTAL</i>
Nombre de travailleurs	861	949	1.810
dont temps partiel	21	109	130
Employés - personnel d'exécution			
1ère catégorie	10	4	14
2e catégorie	37	34	71
3e catégorie	104	204	308
4e catégorie A	224	352	576
4e catégorie B	105	123	228
Total	480	717	1.197
Cadres			
Catégorie 1	118	92	210
Catégorie 2	101	70	171
Catégorie 3	87	40	127
Total	306	202	508
Inspecteurs			
1ère catégorie	10	9	19
2e catégorie	15	10	25
3e catégorie	16	1	17
4e catégorie	7	1	8
Total	48	21	69
Agents			
Agents	2	0	2
Agents généraux	0	0	0
Total	2	0	2
Direction			
Total	24	8	32
Ouvriers			
Total	1	1	2
Age	32 ans et 9 mois	31 ans et 11 mois	32 ans et 4 mois

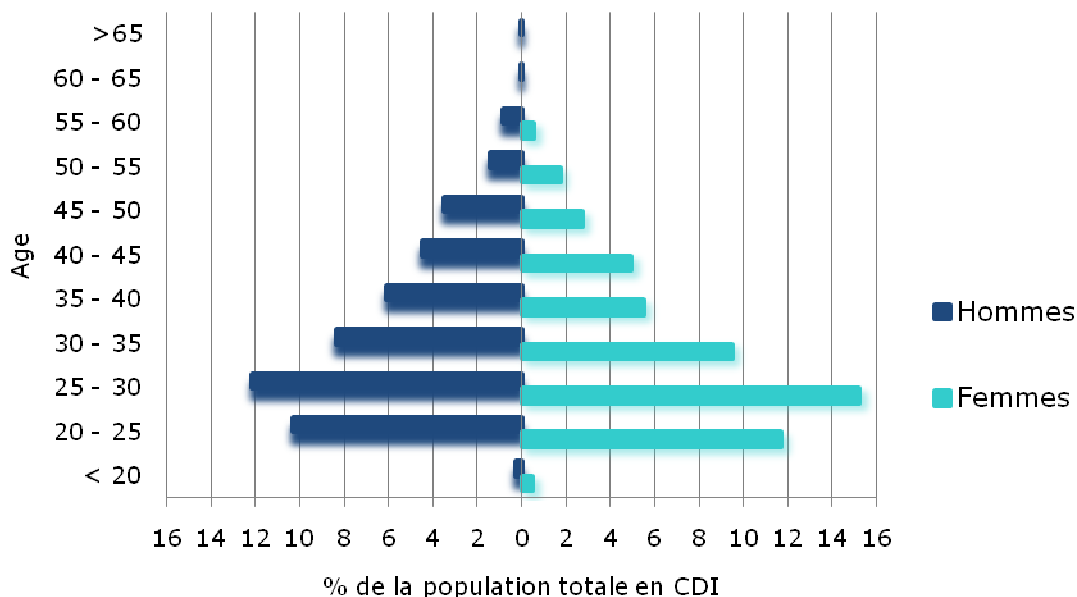
Tableau 15 **Profil des travailleurs engagés en 2008**

	<i>HOMMES</i>	<i>FEMMES</i>	<i>TOTAL</i>
Nombre de travailleurs	789	769	1.558
dont temps partiel	50	213	263
Employés - personnel d'exécution			
1ère catégorie	0	1	1
2e catégorie	31	47	78
3e catégorie	74	129	203
4e catégorie A	152	286	438
4e catégorie B	130	118	248
Total	387	581	968
Cadres			
Catégorie 1	133	96	229
Catégorie 2	85	47	132
Catégorie 3	64	22	86
Total	282	165	447
Inspecteurs			
1ère catégorie	12	1	13
2e catégorie	16	3	19
3e catégorie	13	2	15
4e catégorie	18	1	19
Total	59	7	66
Agents			
Agents	4	0	4
Agents généraux	1	0	1
Total	5	0	5
Direction			
Total	55	16	71
Ouvriers			
Total	0	0	0
Age	42 ans et 10 mois	41 ans et 6 mois	42 ans et 2 mois
Ancienneté	13 ans et 5 mois	13 ans et 11 mois	13 ans et 8 mois

Analyse des mouvements entrées-sorties

- Le secteur engage des jeunes (âge moyen : 32 ans et 4 mois) mais également des travailleurs expérimentés (10,9% des engagés ont tout de même plus de 50 ans).

Graphique 9 Pyramide des âges des travailleurs engagés secteur de l'assurance (2008)



Source : Calculs Assuralia

- L'âge moyen des travailleurs qui quittent l'entreprise (42 ans et 2 mois) est légèrement inférieur à l'âge moyen des personnes en place dans l'entreprise (42 ans et 10 mois), ce qui renforce l'effet du vieillissement.²⁵
- Les raisons des départs sont les suivants :

Tableau 16 Aperçu des raisons des départs

	HOMMES	FEMMES	TOTAAL
Rupture avec indemnité	107	91	198
Rupture sans indemnité	59	46	105
Pension	80	86	166
Prépension	129	156	285
Démission donnée	389	378	767
Décès	25	12	37
Total	789	769	1.558

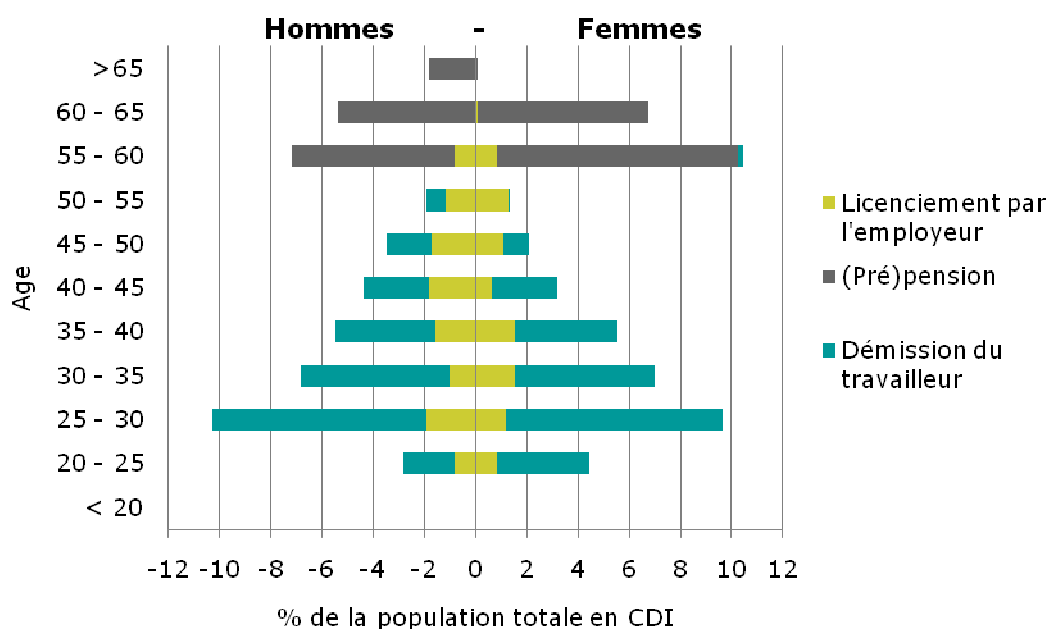
²⁵ Cf. point 2.2.

► Raisons des départs des moins de 35 ans et des plus de 50 ans

Tableau 17 **Aperçu des raisons des départs des moins de 35 ans et des plus de 50 ans**

	Moins de 35 ans	Plus de 50 ans
Licenciement par l'employeur	111	64
(Pré)pension	0	451
Démision du travailleur	513	15

Graphique 10 **Pyramide des âges des travailleurs ayant quitté le secteur de l'assurance (2008)**



Source : Calculs Assuralia

Schématiquement :

- moins de 35 ans : davantage de départs volontaires, tant pour les femmes que pour les hommes ;
- 35-50 ans : plus de licenciements par l'employeur ;
- plus de 50 ans : davantage de (pré)pensions (abandon du marché du travail).

4. Comparaisons entre les pays de l'Europe des 15

Tableau 18 Comparaisons entre les pays de l'Europe des 15

Pays de l'Europe des 15		Travailleurs	
		Nombre en 2007	Taux de croissance par rapport à 2006
DE	Germany	218.900	-3,00%
GB	United Kingdom	177.500	-0,10%
FR	France	143.800	-
NL	The Netherlands	52.040	-0,80%
ES	Spain	48.049	0,00%
IT	Italy	39.650	-0,40%
AT	Austria	26.667	1,40%
BE	Belgium	24.048	1,20%
SE	Sweden	20.032	3,30%
DK	Denmark	14.300	0,30%
IE	Ireland	14.000	-
PT	Portugal	11.600	0,70%
FI	Finland	10.669	0,80%
GR	Greece	9.000	-
LU	Luxembourg	3.191	-
		813.446	-0,80%

Source: CEA et Assuralia

Belgique: nombre de travailleurs sous contrat de travail à durée indéterminée

Les chiffres fournis sont issus du rapport CEA Statistics « European Insurance in Figures » 2007 n° 31. Ils sont basés sur des données calculées au 31 décembre 2007²⁶ et fournies par les fédérations patronales nationales²⁷.

Le mouvement de décroissance de l'emploi, amorcé et constant depuis 2002, est commenté dans le rapport 2007 comme suit :

This trend is the result of the combination of several factors, i.e. the high level of competition within the industry, the rising concentration as well as the growing externalisation of services.

At the country level, it should be noted that in general the big market players saw a decrease while the smaller ones, which are still developing, saw their workforce increasing. It can also be stressed that the delocalisation of the insurance industry out of Europe remains currently limited and has sometimes given place to relocation within Europe for some companies.

²⁶ Excepté les chiffres du Luxembourg et de l'Espagne qui correspondent à des données de l'année 2006.

²⁷ L'emploi en Belgique est exprimé en nombre absolu de travailleurs sous contrat de travail à durée indéterminée au 31 décembre 2007 et n'est donc pas ramené à l'équivalent temps plein. Le point 2.3. de la présente étude donne un aperçu plus détaillé de l'emploi en fonction du type de contrat de travail (durée indéterminée ou déterminée) et exprimé en équivalent temps plein.